



Accord Aménagement du Temps de Travail 2023

► Congés payés annuels :

Lundi 31 juillet au vendredi 25 août : reprise le lundi 28 août.

SD/VSD :

VSD : Vendredi 4 août au dimanche 27 août. Reprise le vendredi 1^{er} septembre.

SD : samedi 5 août au dimanche 27 août. Reprise le samedi 2 septembre.

Redémarrage de production :

Un appel aux volontaires sera fait pour tout ou partie de la semaine avant le retour des congés.

► 5^{ème} semaine de congés payés :

Lundi 25 décembre 2023 au mardi 2 janvier 2024. Reprise le mercredi 3 janvier 2024.

SD/VSD : Dimanche 24 décembre au dimanche 31 janvier 2023. Reprise le 5 janvier 2024 pour le VSD et le samedi 6 janvier pour le SD.

► maintenance/PTS :

Prise de 3 semaines de congés dont 2 d'affilées minimum entre le 1^{er} mai et le 31 octobre. Les congés seront organisés par le chef de service après concertation avec les salariés concernés et devront être fixés avant le 30 avril. À défaut, ce sera la direction qui fixera le planning avant le 30 mai.

► Ponts de l'ascension :

Suite au prévisionnel de production, Le vendredi 19 mai sera travaillé normalement.

Le pont de l'ascension : aujourd'hui, cette journée est travaillée. Mais, il est écrit dans l'accord que si la demande client venait à changer à cette date, la direction **imposera aux salariés de poser un jour de congé personnel pour faire le pont** et cela, sans délai de prévenance. Rappelons-nous le fiasco du 14 juillet 2022...

La CGT a demandé à la direction d'accepter 100% des congés et d'offrir le pont à ses salariés si l'établissement venait à fermer le 19 mai. Demande rejetée !!!

La journée de solidarité : Pour la CGT, l'efficacité de cette journée reste toujours à prouver et nous sommes toujours contre la prise d'un congé personnel !!!

Lors de la convocation par mail des organisations syndicales pour la dernière réunion du vendredi 3 mars, la direction a préféré mettre la présence de la CGT en **facultatif...** sûrement pour discuter tranquillement avec ses deux syndicats préférés.

ven. 03/03/2023 09:01

FRANCOIS BARETTA Beatrice (Iveco Group) <beatrice.francois-baretta@ivecogroup.com>

Cloture Nego AMTT 2023

Obligatoire SNI; FO

Facultatif CGT; BARBOSA Vincent (Iveco Group)

Date/heure vendredi 3 mars 2023 11:30-12:30

Emplacement

^ vendredi 3 mars

11 Cloture Nego AMTT 2023
FRANCOIS BARETTA Beatrice (Iveco Group)

12

La CGT est non signataire de cet accord.

La CGT

Lundi 06 mars 2023